



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eau : renforcement du dispositif d'accompagnement des habitants privés d'eau

GOSIER, LE 25 MARS 2020 — Le Maire du Gosier et président de la Communauté d'agglomération de la Riviera du Levant, Jean-Pierre Dupont, informe la population, après avis favorable de l'ARS, de l'ouverture au public de trois écoles équipées de cuves d'eau potable pour permettre un approvisionnement en eau. Celles-ci seront accessibles de 8h à 12h jeudi 26 mars et vendredi 27 mars dans les écoles suivantes :

- Kléber Moinet à Mare-Gaillard
- Germaine Lantin au bourg
- Turenne Thénard à Grand-Bois.

L'ARS précise qu'il est impératif d'utiliser des récipients propres et adaptés à contenir de l'eau destinée à la boisson avec couvercles et bouchons et n'ayant jamais contenu des produits néfastes pour la santé.

Pour rappel, ce dispositif renforce les mesures déjà mises en œuvre par la ville depuis le début de l'année, à savoir l'installation de trois fontaines d'eau potable en accès libre (Petit havre, Port-Blanc et Grande Ravine) et la distribution de bouteilles d'eau en collaboration avec la CARL et avec l'appui des associations.

Aussi, trois citernes d'eau non potable destinées à un usage sanitaire viendront compléter à compter de la semaine prochaine les autres points d'eau déjà installés sur le territoire. Deux lieux ont déjà été identifiés, le troisième est en cours tenant compte des remontées de terrain et sera communiqué ultérieurement. Les deux premiers points seront situés :

- à proximité du local de l'association Ti Kan'no à Leroux
- derrière le local de l'association Le Gommier à Beaumanoir

Les administrés concernés par des coupures récurrentes peuvent se signaler auprès des services de la ville en appelant au 0590 84 86 86 ou au 0590 47 05 68 du lundi au vendredi de 7h30 à 13h ou en adressant un mail à < eau@villedugosier.fr > en précisant les noms, prénoms, numéros de téléphone et adresse.

Attention ! Cette adresse a vocation à améliorer le dispositif de distribution d'eau, et n'a pas pour objet de fournir des réponses sur l'origine des coupures. Cette dernière mission, dévolue aux opérateurs du réseau, fait l'objet de communiqués par ces derniers.

Enfin, le Maire rappelle aux usagers les mesures de prudence à respecter dans le cadre de la crise sanitaire : respecter 1,5 m de distance entre les personnes, tousser ou éternuer dans son coude et ne pas se serrer la main ni s'embrasser.

Contact Presse :

Lea PIERRE-JUSTIN | 0690 742 715 | Email : lpierrejustin@villedugosier.fr